

# Protocole sanitaire ou Rentrée 2021 : Je préserve mes points de santé !

Dans le cadre de l'épidémie de covid-19, et en application des règles et consignes gouvernementales et celles de la mairie nous vous demandons de respecter ce protocole dans le cadre des activités de l'association et notamment :

## Avant votre venue

Afin de s'assurer que nous respectons les règles sanitaires en vigueur et pour pouvoir contacter les membres présents en cas de contamination d'un membre, le conseil d'administration a décidé les mesures suivantes :

- L'inscription sur le calendrier de notre site web est **OBLIGATOIRE** (une inscription par partie). Vous devrez notamment y indiquer le nombre de participants à votre partie et la salle que vous comptez utiliser.
- **Vous devez présenter un pass sanitaire valide au début de l'activité.**
- Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que le nombre maximum de participants dans les locaux n'est pas atteint.
- Si le nombre est atteint, vous ne pourrez tout simplement pas jouer sur ce créneau.
- Si votre partie est annulée, vous devez supprimer votre inscription sur l'agenda, pour laisser la place aux autres membres.

Par ailleurs, en cas de symptôme de la covid-19, nous vous invitons à rester chez vous et à consulter un médecin.

## Pendant votre venue

Afin de limiter les risques de contamination pendant la session de jeu, le conseil d'administration a décidé les mesures suivantes :

- Les personnes ayant créé les événements sur le site web sont tenus de vérifier que les participants à leur activité présentent un pass sanitaire valide et de mettre à jour le registre des contrôles;
- Le port du masque chirurgical sera obligatoire à l'intérieur des locaux.
- Du gel hydroalcoolique et du savon sera à disposition pour permettre aux participants de se laver les mains autant que nécessaire.

Par ailleurs, nous vous invitons à :

- respecter les gestes barrières.
- venir avec votre matériel (vos dés, livres, crayons, figurines, mais aussi verres, boissons...).

## Après votre venue

Afin de limiter les risques de contamination des utilisateurs ultérieurs des salles, le conseil d'administration a décidé la désinfection des tables et des chaises en fin de session.

En cas de suspicion ou de contamination COVID, nous vous invitons à prévenir un membre du conseil d'administration qui pourra vous aider à retrouver vos contacts.